

Université Ahmed Benyahya El Wancharissi- .

Faculté des lettres et langues .

Département des lettres et langues étrangères.

Module : Ethique et Déontologie

Master 1 - Didactique .

Chapitre 3 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET UNIVERSITE

Cours n°11 : La propriété intellectuelle pour l'université

Les universités et les instituts de recherche publics jouent un rôle essentiel dans l'économie du savoir. Les politiques en matière de propriété intellectuelle et de transfert de connaissances sont importantes pour soutenir leur travail.

Politiques de propriété intellectuelle

Définition

La politique de propriété intellectuelle englobe toutes les règles et démarches établies par une entreprise, un État ou une institution afin de créer, utiliser ou partager sa propriété intellectuelle. Son objectif est de promouvoir la création et la diffusion des connaissances, ainsi que d'assurer la certitude des droits individuels et institutionnels liés à la propriété et à la répartition des bénéfices découlant de la formation de la propriété intellectuelle.

L'histoire et l'origine de la politique intellectuelle sont étroitement liées à l'évolution des idées politiques, sociales et économiques au fil du temps. Les intellectuels ont joué un rôle crucial dans la formulation et la diffusion de ces idées, contribuant ainsi à façonner les politiques intellectuelles.

Histoire et origine

L'histoire de la pensée politique remonte à l'Antiquité, avec des penseurs tels que Platon et Aristote en Grèce, qui ont posé les assises de la réflexion sur le pouvoir, la cité et la démocratie. Au cours des siècles suivants, de nombreux penseurs ont contribué à l'élaboration de théories politiques et à la formulation de différentes idées sur la gouvernance, les droits individuels, la justice sociale et d'autres concepts politiques clés.

Au cours de la période moderne, l'émergence de l'État-nation et des mouvements politiques a donné naissance à de nouvelles réflexions sur le rôle des intellectuels dans la société. Les Lumières du 18e siècle ont été une période marquante, où des philosophes tels que Voltaire, Rousseau et Montesquieu ont influencé les idées politiques et ont défendu des idéaux tels que la liberté, l'égalité et la séparation des pouvoirs.

Au 19e siècle, avec l'industrialisation et l'émergence du capitalisme, de nouvelles questions politiques ont émergé, notamment en ce qui concerne les droits des travailleurs et les inégalités sociales. Les intellectuels ont joué un rôle important dans la formulation de réponses à ces défis, en proposant des idées socialistes, anarchistes et autres.

Un siècle après, les intellectuels ont été fortement influencés par les événements tels que les guerres mondiales, les mouvements de libération coloniale et les idéologies totalitaires. Des penseurs tels que Hannah Arendt et Michel Foucault ont développé des réflexions sur le totalitarisme, la biopolitique et d'autres questions politiques et sociales.

Il est important de noter que l'histoire et l'origine de la politique intellectuelle sont étroitement liées à l'histoire des idées politiques dans son ensemble. Les intellectuels ont contribué à façonner les politiques intellectuelles à travers leurs écrits, leurs actions et leur engagement politique.

Objectifs

Les politiques en matière de propriété intellectuelle permettent aux universités de protéger leurs inventions, leurs découvertes et leurs créations intellectuelles. Cela encourage les chercheurs à poursuivre leurs travaux en leur offrant une reconnaissance et des avantages financiers. Les politiques de transfert de connaissances facilitent le partage de ces actifs de connaissances entre les universités, les organismes de recherche publics, l'industrie et les institutions gouvernementales. Cela crée une valeur économique et favorise le développement industriel.

Les universités et les organismes de recherche publics sont considérés comme les "usines de l'économie du savoir" car ils génèrent et diffusent des connaissances qui sont essentielles pour l'innovation et le progrès économique. La propriété intellectuelle est un moyen supplémentaire pour les universités de diffuser les connaissances qu'elles produisent et de s'assurer que ces connaissances bénéficient à l'économie.

En mettant en place des politiques de propriété intellectuelle et de transfert de connaissances, les universités et les instituts de recherche peuvent créer un environnement propice à l'innovation et à la collaboration entre les chercheurs, l'industrie et le gouvernement. Cela permet de maximiser l'impact économique et social des connaissances produites par ces institutions.

Les politiques de propriété intellectuelle et de transfert de connaissances offrent une structure, une prévisibilité et un environnement favorable pour que les partenaires commerciaux et les parties prenantes des recherches puissent accéder aux connaissances, à la technologie et à la propriété intellectuelle et les partager.

Bibliographie :

- <http://archipel.uqam.ca/3460>
- La gestion de la propriété intellectuelle dans les relations entre l'université et l'entreprise : pour une véritable dynamique d'alliances stratégiques, Avis, Conseil de la science et de la technologie du Québec, Direction générale des communications et des services à la clientèle, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, gouvernement du Québec, Montréal, 2011, 71 pages, ISBN : 978-2-550-61858-4 ; ISBN PDF : 978-2-550-61857-7.(Document disponible à : <http://www.mdeie.gouv.qc/objectifs/informer/rechercheet-innovation>.)